



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil St-Émile-de-Suffolk, jeudi le 24 septembre à 18h00 à la salle du conseil de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Marie Andrée Leduc, Louise Boudreault et messieurs les conseillers, Michel Bisson, Serge Morin et Pierre Bérubé;

Monsieur le conseiller Jacques Proulx est absent;

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Hugo Desormeaux

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

20-09-167

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk ».

20-09-168

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Serge Morin et APPUYÉ par madame Marie-Andrée Leduc que la séance soit ouverte à 18h30.

20-09-169

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Appui pour une demande de financement auprès du gouvernement – Camp Ozanam
5. Soumission pour des travaux d'asphaltage début du rang Bisson
6. Soumission pour des travaux d'asphaltage chemin du Parc
7. Levée de la séance

Que l'ordre du jour soit adopté sur proposition de monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par madame Louise Boudreault tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

20-09-170

4. Appui pour une demande de financement après du gouvernement – Camp Ozanam

ATTENDU QUE les camps de vacances du Québec sont durement touchés par les mesures sanitaires et les restrictions liées à la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU QUE ces organisations contribuent à la vitalité et au développement économique local en assurant chaque année la création d'emplois de qualité;

ATTENDU QUE les camps certifiés jouent un rôle dans le capital dans le développement des enfants et des familles qui les fréquentent et des jeunes adultes qui y travaillent;

ATTENDU QUE le camp de vacances "Ozanam" est un acteur économique et social important pour la municipalité de St-Émile-de-Suffolk;

ATTENDU QUE les camps de vacances sont un des seuls secteurs d'activité n'ayant toujours pas obtenu l'autorisation du gouvernement pour reprendre leurs opérations;

ATTENDU QUE la perte importante de revenus de ces organisations pour l'année 2020 menace directement la pérennité des camps de vacances et qu'aucun financier n'ait encore été alloué de la part du gouvernement du Québec afin de répondre à cette situation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé et APPUYÉ par monsieur Serge Morin;



QUE le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de répondre promptement à l'appel des camps de vacances du Québec et du camp "Ozanam" situé au sein de notre municipalité, afin d'offrir le soutien nécessaire à leur survie.

Adoptée à l'unanimité.

20-09-171

5. Soumission pour des travaux de pavage sur le rang Bisson

CONSIDÉRANT QUE la compagnie LEGD se présente pour des travaux d'asphaltage sur la route des Cantons, donc par le fait même le conseil a demandé une soumission pour l'entrée du chemin Bisson pour une superficie d'environ 360 mètres carrés au montant de 15 094.40\$ plus taxes applicables;

ATTENDU QUE les travaux se feraient en même temps que la route des Cantons;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé et APPUYÉ par monsieur Serge Morin;

QU'ÉTANT donné que la compagnie LEGD est déjà sur place qu'il est préférable de faire exécuter au même moment;

ET QUE le prix soumissionné de 15 094.40\$ plus taxes applicables soit accepté.

Adoptée à l'unanimité.

20-09-172

6. Soumission pour des travaux de pavage sur le chemin du Parc

ATTENDU QUE plusieurs contribuables se plaignaient du décollage sur le coin du chemin du Parc;

ATTENDU QU'il est plus profitable de faire le chemin au complet soit d'une longueur de 135 mètres que de faire 30 mètres;

ATTENDU QUE le conseil vise à revitaliser et refaire vivre le parc et le terrain de balle, ce qui serait un atout pour celui-ci;

ATTENDU QUE la compagnie LEGD a soumissionné pour refaire le chemin du Parc au montant de 21 412.25\$ plus taxes applicables;

ATTENDU QUE les travaux seront faits au même temps que la route des Cantons ainsi que le début du chemin Bisson;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE la soumission de la compagnie LEGD soit acceptée au montant 21 412.25\$ plus taxes applicables;

Adoptée à l'unanimité.

20-09-173

7. Levée de la séance

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur Pierre Bérubé et APPUYÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la présente séance soit levée à 18h44.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale